

Introduction :

L'Equipe animatrice, avec le prêtre, a pour mission d'animer la communauté dont elle émane. A ce titre elle se doit d'avoir des relations avec les différents mouvements,... et services existants sur sa paroisse (ou groupement de paroisses).

- L'équipe animatrice doit permettre aux mouvements,... et services de se faire connaître et de se développer.

- Lorsqu'une action pastorale a été choisie par l'équipe animatrice, cela implique souvent une mise en œuvre par un ou plusieurs services de la paroisse. Elle est alors amenée à collaborer avec ces services. Elle peut aussi être amenée à faire appel à des associations ou à des organismes de solidarité.

Relation avec les mouvements, associations ou organismes de solidarité

- *Les mouvements :*

Ils regroupent des personnes qui réfléchissent sur la façon de vivre l'Évangile au quotidien dans leur environnement. Ils ont pour la plupart un projet au niveau national. Ils sont nombreux sur le diocèse, mais ils ne sont pas toujours tous présents dans toutes les communautés.

On peut nommer entre autres :

- Les mouvements d'action catholique pour adultes : l'ACI (Action catholique des milieux indépendants), l'ACGF (Action catholique générale féminine), le MRC (Mouvement des chrétiens en monde rural), l'ACO (Action catholique ouvrière), les différents mouvements familiaux, le MCR (Mouvement chrétien des retraités), etc.

- Les mouvements de Jeunes : Scoutisme, l'ACE (Action catholique de l'enfance),

l'aumônerie, la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne), le MEJ (mouvement eucharistique de jeunes), etc.

Les associations ou organismes de solidarité :
La solidarité est un des piliers de l'action pastorale d'une communauté. Il est souhaitable que l'équipe animatrice connaisse les différentes associations ou organismes représentés sur son secteur. A l'initiative des uns ou des autres, elle peut être amenée à développer un partenariat avec ces associations ou organismes.

On peut citer :

l'ACAT (Action catholique pour l'abolition de la torture), le Secours Catholique, le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), la Société St Vincent de Paul, Emmaüs, l'aide aux prisonniers, SNL (Solidarité Nouvelle pour le logement), les organismes municipaux d'entraide, etc. La plupart de ces mouvements, associations ou organismes d'obédience catholique ont un correspondant au niveau diocésain. Certains d'entre eux se retrouvent, dans des commissions créées par le conseil épiscopal en septembre 2004.

L'équipe animatrice a pour mission de rencontrer les mouvements, etc. présents dans sa communauté. A cette fin, elle désignera, en son sein, un correspondant avec chacun d'entre eux.

L'équipe animatrice devra être à l'écoute de ce qui s'y vit, partager leurs joies et leurs peines et, le cas échéant, les aider à résoudre leurs difficultés.

Il est aussi souhaitable de mettre les mouvements au courant des orientations pastorales prises par la communauté en vue

d'établir éventuellement des partenariats en accord, à la fois, avec les orientations du mouvement et avec le projet pastoral paroissial ou de secteur.

Par exemple, leur laisser une place ou favoriser leur présence au forum des associations peut leur permettre de se faire connaître et satisfaire ainsi des besoins de certaines personnes de nos communautés qui trouveraient par ce biais un moyen de faire grandir leur Foi.

Cette relation avec les mouvements, associations et organismes se fera avec les moyens techniques les mieux adaptés à chacun, en sachant tout de même que le contact de personne à personne est souvent le moyen le plus riche et le plus durable.

Relation avec les services

Les services sont constitués d'équipes. Ces dernières regroupent des personnes qui mettent en œuvre les décisions pastorales prises au niveau de la communauté ou du secteur.

On peut citer :

La liturgie, l'accueil, la préparation au baptême, l'éveil à la foi, la catéchèse, le CPAE (conseil paroissial aux affaires économiques), l'intendance et l'entretien des locaux, l'Equipe Espérance, le catéchuménat, l'information par feuille paroissiale, par journaux, par site Internet, etc, d'une façon générale la communication.

L'équipe animatrice est chargée de les dynamiser en leur rappelant le sens qui est à l'origine de leurs différentes actions.

Même si certaines personnes de l'équipe animatrice sont également parties prenantes dans un ou plusieurs de ces services.

Il est souhaitable pour une entente harmonieuse que chacun dise clairement à quel titre il s'exprime. Par exemple ce n'est pas parce que l'équipe animatrice décide d'améliorer l'accueil à l'entrée des célébrations du dimanche et qu'à tour de rôle chaque membre de l'EA rend ce service, qu'il fait partie pour autant de l'équipe liturgique.

De même, l'équipe animatrice est souvent bien placée pour connaître les différents événements prévus dans la communauté ou le secteur. De ce fait, elle peut préparer les annonces à faire lors des célébrations eucharistiques et même les lire, mais le lecteur ne fait pas partie pour autant de l'équipe liturgique.. En revanche, la préparation du déroulement des célébrations est du ressort de l'équipe liturgique.

Chaque service a sa fonction et ses responsabilités propres.

L'équipe animatrice doit rester en relation avec les différents responsables des services. Elle doit être à l'écoute de leurs joies et de leurs difficultés et les aider dans la mesure de ses moyens à les résoudre.

Elle fixe, en fonction du projet pastoral établi par la communauté considérée, les priorités, mais chaque service dans sa spécialité rend compte de la faisabilité des actions envisagées.

En résumé :

L'équipe animatrice se doit d'être un agent de communication entre tous. Avec le prêtre elle doit œuvrer pour une bonne communion au sein de la communauté et faire en sorte que les rencontres se déroulent dans un climat fraternel, sans jugement de valeur mais avec discernement, à la lumière de l'Évangile.

Ceci implique par exemple qu'elle transmette aux personnes des services et mouvements, etc. concernés les grandes options qu'elle a choisies notamment, au niveau pastoral, la mise en œuvre pouvant être faite en commun ou par le ou les

services et/ou les mouvements, etc.

Une relation permanente doit donc exister entre les différents acteurs et il est très important de se parler pour arriver à une véritable communion entre tous.

**EQUIPE DIOCESAINE
DIOCESAINE
D'ANIMATION
EDA**

Maison diocésaine
21, cours Monseigneur Roméro
91000 EVRY

Tel : 01 60 91 17 00

Email : eda91@eveche-evry.com



Equipe Diocésaine d'Animation

L'Équipe Animatrice

et les

Mouvements

Associations

*Organisme de
Solidarité*

et

Autres Services

Juillet 2017